



DOSSIER DE PRESSE

Vous passez 350h par an en voiture ?

La solution du covoiturage existe, c'est le **i-voiturage par Carpuce.**

Pourquoi Carpuce ?

Pour agir au lieu de subir

Le projet Carpuce est né de la volonté d'agir contre les embouteillages qui engorgent les villes, et constituent chaque jour un gaspillage regrettable sur le plan humain, économique et écologique. Carpuce a donc décidé de développer une activité économiquement autonome pour combler les manques d'effectifs et de flexibilité des transports publics.

Pour miser sur l'intelligence collective

Pour convaincre le grand public de passer au covoiturage, Carpuce a inventé l'i-voiturage, qui élimine les contraintes du covoiturage classique par le biais des nouvelles technologies.

Pour offrir des solutions simples et concrètes

L'i-voiturage est une forme de covoiturage peu contraignante, fiable et sûre. Il permet à un conducteur de proposer une ou plusieurs places dans sa voiture, et d'amortir ainsi ses frais de carburant.

L'i-voiturage Carpuce établit des réseaux de relation en fonction des horaires, des trajets et des affinités des usagers. Conducteur et passager ne sont plus des étrangers qui subissent la présence l'un de l'autre, mais des compagnons de route qui se sont choisis.

Comment ?

En encourageant un comportement solidaire :

Passer par Carpuce peut être considéré comme un acte solidaire des personnes motorisées envers celles qui ne le sont pas. Ce service de TCV* permet à tous d'accéder sans fatigue à des zones d'emplois mal desservies par les transports en commun.

Par le financement participatif

Tous ceux qui rêvent d'un mode de transport durable, sûr, fiable et convivial, peuvent aider Carpuce en investissant dans son réseau TCV*. Ils acquièrent ainsi des parts dans l'entreprise, qui leur rapporteront des retours sur leur investissement, et un abonnement Carpuce gratuit à vie.

*Le **TCV** : Transport en Commun en Voiture

Carpuce invente l'i-voiturage et révolutionne le concept en prenant en charge les aspects fastidieux du covoiturage classique : mise en relation, gestion au quotidien, compensation financière.

Le processus Carpuce si vous êtes Conducteur

ETAPE 1 : L'INSCRIPTION



Inscrivez-vous sur le site Carpuce.
Remplissez le volet administratif avec une copie de permis de conduire, attestation d'assurance et RIB.



Carpuce vous envoie un enregistreur GPS à déposer sur votre tableau de bord. Ce GPS mémorise les trajets exacts que vous souhaitez ouvrir au covoiturage.



Précisez les dates et plages horaires de vos itinéraires sur le site internet Carpuce.

ETAPE 2 : L'APPARIEMENT



Avant votre départ
-Idéalement la veille pour le lendemain- vous déclarez votre intention de covoiturer en précisant l'itinéraire concerné, soit sur le site, soit à partir de votre téléphone portable.



Carpuce vous envoie les adresses se situant sur votre itinéraire où des passagers vous attendrons.



Précisez vos dates et plages horaires
Vous informez Carpuce de votre départ au moyen de votre portable.

ETAPE 3 : LE TRAJET



Pour la sécurité et le bien-être de tous,
Carpuce sait à tout moment qui est avec qui, sur l'ensemble des trajets.

ETAPE 4 : LA COMPENSATION FINANCIÈRE



En fin de mois Carpuce calcule automatiquement
la contribution de vos passagers en fonction des km i-voiturés.



Votre compte bancaire est crédité
et vous en serez informé par SMS
Vous avez à tout moment accès au récapitulatif sur le site Carpuce.

Le processus Carpuce si vous êtes Passager

ETAPE 1 : L'INSCRIPTION



Inscrivez-vous sur le site Carpuce.
Remplissez le volet administratif avec une copie de votre RIB.



Renseignez vos trajets :
Point de départ et point d'arrivée dates et plages horaires de départ.

ETAPE 2 : L'APPARIEMENT



Avant votre départ

-Idéalement la veille pour le lendemain- vous déclarez votre intention de d'i-voiturer en précisant le trajet concerné - soit sur le site - soit à partir de votre téléphone portable



Carpuce vous envoie par SMS les informations de prise en charge (adresse, conducteur, véhicule) pour une reconnaissance aisée.



Au moment du départ de votre conducteur, vous recevez un SMS de rappel de manière à ce que vous l'attendiez au point de prise en charge à l'heure indiquée.



Une fois à bord, vous pouvez valider votre prise en charge par votre téléphone portable ou de manière groupée par le site Internet afin d'assurer la bonne prise en compte du transport.

ETAPE 3 : LE TRAJET



Pour la sécurité et le bien-être de tous, Carpuce sait à tout moment qui est avec qui, sur l'ensemble des trajets.

ETAPE 4 : LA COMPENSATION FINANCIÈRE



En fin de mois Carpuce calcule automatiquement votre dû en fonction des kilomètres i-voiturés.



Votre compte bancaire est débité en fin de mois et vous en êtes informés par SMS.

Pour lancer son grand projet d'intérêt général, Carpuce fait appel aux particuliers, et leur propose un retour sur investissement.

Investir dans Carpuce grâce au financement participatif

Le financement participatif est un moyen d'atteindre le capital nécessaire au lancement d'un projet, en s'adressant à un large groupe de personnes. Ce système a fait ses preuves depuis longtemps dans le système caritatif, et il s'étend aujourd'hui à l'entrepreneuriat et au secteur artistique (musique et cinéma).

Le Crowdfunding doit son expansion au développement d'internet, qui offre la possibilité de toucher un grand nombre d'investisseurs potentiels. En échange de leur apport financier, les donateurs peuvent participer aux prises de décisions, ou cumuler des parts qui leur offriront une rémunération proportionnelle à leur apport – comme c'est le cas des investisseurs Carpuce.

Vous pouvez retrouver tous ces éléments au format numérique, ainsi que des ressources visuelles, sur notre site dans la rubrique « Presse » :

www.carpuce.com